

# RESEAU D'INSTITUTIONS POUR LA FORMATION STATISTIQUE SUPERIEURE EN AFRIQUE (RIFOSSA)

## CHARTRE D'ADHESION

### Préambule

Le développement économique et social de nombreux pays africains nécessite, entre autres facteurs, l'intervention de statisticiens ayant une solide formation et répartis dans les secteurs clés des différents pays.

- S'appuyant sur l'existence, depuis plusieurs décennies, d'établissements de formation supérieure en statistique et économie couvrant l'Afrique francophone, à savoir l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, le Département de la Statistique et de la Démographie de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée (DSD/ENEA) de Dakar, l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé ;
- Bénéficiant de l'expérience de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) dans le domaine de renforcement de capacités statistiques en Afrique subsaharienne ;
- Comptant sur les appuis techniques et les compétences du Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique (GENES) de France en matière de formation et de recherche ;

L'ENSEA, l'ISSEA, le DSD/ENEA, AFRISTAT et le GENES, représenté par le CAPESA (Centre d'Appui aux Ecoles de Statistique Africaines), décident d'unir leurs efforts, de coordonner leurs activités et de mener ensemble des projets susceptibles d'améliorer la formation statistique de haut niveau en Afrique dans le cadre d'un réseau, dénommé « Réseau d'Institutions pour la Formation Statistique Supérieure en Afrique » (RIFOSSA). Le RIFOSSA est ouvert ou, selon les cas, associé à des organismes ayant des vocations similaires ou complémentaires, notamment :

- la formation statistique comportant un vaste ensemble de disciplines (statistique, économie, démographie, informatique...) ;
- la production, l'analyse et la diffusion de données statistiques ;
- l'utilisation des informations statistiques, économiques et sociales, dans les pays et leurs territoires ainsi qu'au niveau des régions et sous-régions du continent africain ;
- la sensibilisation des autorités politiques à l'importance d'une utilisation rigoureuse et judicieuse des statistiques en tant qu'outil indispensable d'aide à la décision ;
- le financement des activités statistiques et, plus généralement, des projets incluant de telles activités.

Les objectifs généraux, les conditions d'adhésion et le mode de fonctionnement du RIFOSSA, auxquels ses membres souscrivent pleinement, sont définis ci-après :

### **Objectifs généraux**

1. Développer une offre de formation statistique cohérente, globale et compétitive, eu égard aux besoins des systèmes statistiques nationaux, des utilisateurs publics régionaux, subrégionaux et locaux, des utilisateurs privés de toute nature (entreprises, ONG, associations, individus).
2. Participer au développement des méthodes nouvelles et d'outils facilitant la production, l'analyse et la diffusion des données statistiques, pour tous les secteurs de la vie économique et sociale.
3. Assurer la reconnaissance des diplômes décernés à leur juste valeur, aux plans national, régional et international.
4. Faciliter l'insertion professionnelle des diplômés des établissements de formation statistique, notamment dans les administrations et autres organismes composant les systèmes statistiques nationaux.
5. Rechercher les moyens d'assurer la sécurité financière des établissements de formation statistique et de fournir un appui matériel ou financier aux étudiants, en fonction de leurs situations, de leurs mérites et de leurs besoins.

### **Conditions d'adhésion**

#### a. Membres fondateurs

- Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée, Abidjan
- Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée, Yaoundé
- Département de la Statistique et de la Démographie de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée, Dakar
- Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne, Bamako
- Groupe des Ecoles Nationales d'Economie et Statistique, France

#### b. Nouveaux membres

- Faire une demande officielle d'adhésion.
- Fournir les statuts et le règlement intérieur, s'il existe.
- Déclarer les modalités et domaines de sa participation, en référence au Programme d'action à moyen terme du Réseau.
- Recueillir l'agrément des membres du Réseau.

## Mode de fonctionnement

- a. Le Président de la Conférence des Directeurs des Ecoles de Statistique Africaines (CODESA) dirige le Réseau pendant la durée de son mandat.
- b. Le secrétariat du Réseau est assuré par le CAPESA qui est chargé de la rediffusion aux membres des informations utiles au développement de son activité.
- c. Les membres du Réseau fournissent les moyens nécessaires aux activités courantes.
- d. Le Réseau fonctionne sur la base d'un Programme d'action à moyen terme approuvé par les membres.
- e. Le Réseau s'organise et conclut les partenariats ou associations nécessaires à son action, notamment en vue de réaliser des activités spécifiques ou de répondre à des appels à proposition de projet. Un de ses membres est alors désigné comme chef de file des institutions participant effectivement aux activités ou au projet.
- f. Le mode de fonctionnement du Réseau peut être modifié à tout moment s'il y a consensus de l'ensemble des membres.
- g. Les membres du Réseau se réunissent au moins une fois par an. Les décisions prises au cours des réunions sont adoptées par consensus.
- h. Tout membre du Réseau peut s'en retirer sur simple notification aux autres membres.

*Texte préparé à Bamako le 8 juin et ratifié à Paris le 3 juillet 2006 :*

### Les membres fondateurs

Pour l'ENSEA

Pour le DSD/ENEA

Pour l'ISSEA

N'Guessan KOFFI  
Directeur

Serigne Touba DIASSE  
Directeur

Leoncio ESONO  
Directeur Général

Pour AFRISTAT

Pour le GENES

Martin BALEPA  
Directeur Général

Alain LERY  
Directeur du CAPESA